



## CLASSES PREPARATOIRES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

(Demande d'agrément en cours)

Le CRR de Montpellier3M a sollicité auprès de la Direction Générale de la Création Artistique la demande d'agrément « Classe préparatoire » en Musique et Théâtre. Ce parcours est ouvert aux élèves et étudiants inscrits en cycle 3 spécialisé ou ayant déjà validé un DEM dans la discipline dominante.

- **MUSIQUE INTERPRETATION**

Les études sont organisées en 4 semestres. Le parcours comprend un minimum de 750 heures d'enseignements réparties comme suit :

- Module principal (discipline dominante),
- Module complémentaire (pratiques et disciplines complémentaires, culture),
- Module didactique /métier (pédagogie, orientation, immersion professionnelle),
- Module de préparation aux concours

Les élèves peuvent valider le DEM en cours de cursus CPES.

Disciplines proposées :

1. CLASSIQUE A CONTEMPORAIN : instruments de l'orchestre, instruments polyphoniques et chant
2. JAZZ : guitare, piano, batterie, saxophone, basse
3. ERUDITION : écriture, analyse, composition et informatique musicale, formation musicale, direction (chœur et orchestre).

Le concours d'entrée est organisé au courant du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire. Il comprend une épreuve instrumentale ou vocale et un entretien portant sur le projet professionnel du candidat.

- **THEATRE**

Le CRR intègre dans son cursus, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, la classe préparatoire gérée jusqu'à présent par l'ENSAD (Ecole Nationale Supérieure d'Art Dramatique) de Montpellier.

Les études sont organisées en 4 semestres. Le parcours comprend 1000 h d'enseignement (soit 20 h de cours par semaine) réparties comme suit :

- Module principale : Pratique théâtrale, culture, Master-class et stages
- Module complémentaire : Chant, Danse (classique et contemporain), Arts martiaux
- Module immersion professionnelle
- Module préparation aux concours

Les élèves peuvent valider le DET en cours de cursus CPES.

Le concours d'entrée est organisé en deux tours :

- Test d'admissibilité en septembre
- Test d'admission en octobre suite à une période de stage

La sélection d'entrée comporte les épreuves suivantes : une scène dialoguée, un parcours libre, un travail collectif dirigé et un entretien portant sur les motivations du candidat.

Plus de renseignements :

Mikaël LE PADAN (Directeur des Etudes) : [m.lepadan@montpellier3m.fr](mailto:m.lepadan@montpellier3m.fr)